

**Vendredi 22 Janvier 2016,
Fin de la 7^{ième} et dernière séance du Jeudi 21 Janvier
1h 15 du matin**

[Mme Axelle Lemaire](#), *secrétaire d'État*. Comme le rapporteur, je m'exprime pour la dernière fois. S'agissant du titre, je trouve – comme j'ai déjà eu l'occasion de le souligner – délicieux de recevoir ce type de commentaire de la part de membres d'un parti politique qui se nomme Les Républicains. Comme si un parti pouvait s'approprier cet intitulé, mais qu'il était interdit d'en faire usage pour nommer un projet de loi voté par le Parlement ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et sur les bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

J'ajoute que j'ai appris, au cours de nos débats, que la Déclaration universelle des droits de l'homme n'avait pas été rédigée par des conseillers d'État. Je ne sais pas si le Conseil d'État est dans son rôle lorsqu'il commente le titre choisi par des responsables politiques pour un projet de loi.

Toujours est-il que la République, telle que nous la concevons, est une ambition, une promesse, et parfois une utopie. Loin de moi la prétention de laisser entendre que tout est fait. Non ! Le travail d'actualisation de notre logiciel républicain ne fait que débiter.

L'opposition a pu regretter que ce projet de loi ne traite pas de suffisamment de sujets, tant le numérique est aujourd'hui global, transversal et interministériel. Il est, dans le même temps, assez paradoxal de lui reprocher l'ambition de son titre, qui visait justement à embrasser le nombre de sujets le plus large possible.

Quoi qu'il en soit, ce projet de loi visait à répondre à une ambition fortement politique : faire du numérique un objet politique qui dépasse le cercle des experts et des techniciens, tant les enjeux de cet avènement de la révolution numérique nous concernent tous, ainsi que nos concitoyens, dans notre vie quotidienne.

Cette révolution suscite, dans le même temps, des débats philosophiques et éthiques absolument fondamentaux. Je dois dire que les députés qui ont pris part à ces débats ont été incroyablement à la hauteur des enjeux. Vous vous en êtes saisis de manière formidable : c'est effectivement l'honneur de cette assemblée que d'avoir fortement porté, avec un éclairage toujours percutant, ces débats. Ce faisant, vous avez véritablement enrichi un texte qui ne demandait qu'à être amélioré.

Ce projet de loi est né avec difficulté.

[M. Lionel Tardy](#). Comme le divin enfant ? (*Sourires.*)

[Mme Axelle Lemaire](#), *secrétaire d'État*. Je parle du texte : il n'est pas né aux forceps, ce que par ailleurs je ne me souhaite pas.

Plusieurs députés du groupe SRC. Nous non plus. (*Sourires.*)

[Mme Axelle Lemaire](#), *secrétaire d'État*. Mais il est bien là : il est bien vivant et va continuer son parcours et sa vie au Sénat. Vous l'avez compris : j'espère qu'il reviendra vous voir. Quant

à moi, j'espère ne plus vous voir pendant quelques semaines.

Je termine en remerciant très chaleureusement l'ensemble des personnes qui ont contribué à la qualité de ces débats : M. le président, tous les services de l'Assemblée nationale, et notamment le service de la séance, ainsi que les administrateurs qui n'ont pas compté leur temps et dont nous connaissons la qualité du travail, en particulier à la commission des lois.

Je remercie infiniment les rapporteurs, qui ont dû travailler dans des conditions que je sais difficiles, du fait de délais contraints. Je remercie, enfin, tous les députés qui se sont impliqués dans un esprit que j'ai trouvé très agréable et constructif. J'aimerais que tous les textes soient discutés de cette manière : il faut peut-être y voir, là aussi, la magie du numérique.

Comme d'habitude, mon directeur de cabinet me fait signe de m'arrêter. C'en est donc fini. Je vous remercie. (*Applaudissements sur de nombreux bancs.*)

J'ai oublié de remercier mes équipes, qui, depuis plusieurs semaines, ne dorment plus la nuit. Elles ont porté ce texte avec moi : c'est un aboutissement et un accouchement. Je vous remercie du fond du cœur. (*Applaudissements sur de nombreux bancs.*)

M. le président. La parole est à M. Philippe Gosselin.

M. Philippe Gosselin. Au-delà des remerciements auxquels je m'associe, je salue au nom de mon groupe, madame la secrétaire d'État, la forme à la fois de bonhomie et d'ouverture dont vous avez fait preuve, ainsi que la simplicité et le sérieux de nos échanges. Je voulais, tout simplement et en toute sincérité, vous souhaiter et vous présenter nos meilleurs vœux à vous, ainsi qu'à votre famille, pour les semaines qui viennent. (*Applaudissements sur tous les bancs.*)

M. le président. Je m'associe également à ces vœux, très chaleureusement. Je salue également, madame la secrétaire d'État, le courage qui fut le vôtre durant ces heures. Tous nos vœux pour les jours à venir !

Nous allons néanmoins procéder au vote des deux derniers amendements, qui ont reçu un avis défavorable de la part de la commission et du Gouvernement : pardonnez-moi de vous rappeler à des réalités plus triviales.

(*Les amendements n^{os} 258 et 823 sont retirés.*)

M. le président. Nous avons donc achevé la discussion des articles du projet de loi. Je rappelle que la conférence des présidents a décidé que les explications de vote et le vote par scrutin public sur l'ensemble du projet de loi auraient lieu le mardi 26 janvier, après les questions au Gouvernement. Chacun aura compris, en creux, qu'il n'y a pas de seconde lecture.